# COMMUNIQUÉ de PRESSE

VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2025, À GUISSÉNY (29)

## Protéger la biodiversité en Bretagne

# Naissance d'une nouvelle (et 10e) réserve naturelle régionale à Guissény

**Entre terre et mer, une nouvelle réserve naturelle régionale voit le jour ! Elle protège une mosaïque remarquable de milieux sur près de 600 hectares entre Plouguerneau, Guissény et Kerlouan, et sa gestion engage de nombreux acteurs locaux (collectivités, associations, habitants, agriculteurs,etc.). Le site accueille en son sein de nombreuses espèces végétales et animales protégées, vivant dans des paysages qui témoignent des variations de la mer depuis des millénaires. Portée par la commune de Guissény et créée par la Région Bretagne en octobre dernier, la réserve naturelle régionale (RNR) des Marais, dunes et baies de Guissény a été inaugurée ce vendredi en présence de Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, et Raphaël Rapin, maire de Guissény.**

## UN HAVRE POUR LA BIODIVERSITÉ

**Ce site naturel d'exception**, entre estrans et îlots, marais, prairies humides et cordon dunaire, accueille une importante **diversité floristique et faunistique**, notamment ornithologique, avec 83 espèces d'oiseaux nicheurs et 121 espèces d'oiseaux hivernants.
Initié en 2021 et porté depuis par la commune de Guissény, le classement en RNR s'est construit comme **un projet de territoire**, avec l'accord de l'intégralité des propriétaires, publics et privés.
La nouvelle RNR, **la dixième en Bretagne**, couvre **400 ha d'estran et 200 ha de domaine terrestre**, principalement des propriétés publiques (commune, Conservatoire du littoral, Département du Finistère) et plusieurs hectares de terrains privés pour lesquels une quarantaine de propriétaires ont donné leur accord volontaire de classement.
Celui-ci permettra d'apporter des moyens techniques, réglementaires, humains et financiers pour **la protection et la gestion durable** de ce site naturel.

La Région apportera une dotation annuelle de **65 000 €** à la mairie de Guissény, gestionnaire de la RNR, renforçant et complétant les actions menées **depuis 25 ans par la commune** et ses partenaires dans le cadre de l'aire Natura 2000 et de la gestion des terrains du Conservatoire du littoral.

## ENTRE TERRE ET MER

**Côté mer**, de nombreux milieux sont représentés : baies sableuses, prés salés, îlots et récifs, champs de blocs, herbiers de zostères... Ces estrans sont particulièrement importants pour les jeunes poissons et pour les oiseaux migrateurs qui s'en servent de halte de quelques jours ou de plusieurs mois en hiver.
**Côté terre**, la grande zone humide du marais du Curnic constitue le cœur du site offrant une succession d'étang, mares, prairies, boisements et tourbières. Avec les dunes de la Sécherie, ces milieux accueillent de **très nombreuses espèces** animales et végétales. Ils sont complétés par une falaise morte au Sud, où se succèdent boisements et fourrés, transition naturelle avant le plateau du Léon et ses paysages plus agricoles.
Les enjeux actuels liés aux risques littoraux de submersion et d'érosion ont conduit à développer un **partenariat étroit** depuis plus de 20 ans avec l'Université de Bretagne Occidentale pour le suivi morpho sédimentaire du système dune-plage du Curnic au Vougo. La nouvelle réserve naturelle régionale des « Marais, dunes et baies de Guissény » sera accompagnée de l'installation courant 2026 d'**un conseil scientifique**, en mutualisation avec la RNR du Sillon de Talbert dans les Côtes d'Armor.

*La réserve protège 600 ha entre terre et mer. --- Crédit : Erwan Le Cornec*

## PROTÉGER ET SENSIBILISER

Concrètement, la nouvelle RNR vise à **concilier les usages et la préservation**. Elle renforce ou créé des restrictions spatiales et/ou saisonnières sur certains milieux sensibles grâce à **une réglementation adaptée** et une sensibilisation associée.
Le site est ouvert au public et de très nombreuses activités récréatives et professionnelles sont pratiquées.
L'enjeu est bien d'assurer la conservation des milieux naturels et des espèces par la durabilité de ces pratiques, en travaillant avec les usagers. La RNR aura donc comme objectif de renforcer **les actions de sensibilisation** par des aménagements, des panneaux et de la médiation dédiée.
La commune souhaite particulièrement renforcer l'éducation à la nature et développer les animations pédagogiques pour le grand public. Un projet de maison de la réserve est aussi en cours d'étude.

## LES 10 RNR DE BRETAGNE

- La réserve naturelle régionale du marais de Sougéal (35)
- La réserve naturelle régionale des landes de Monteneuf (56)
- La réserve naturelle régionale de l'étang du Pont de Fer (56)
- La réserve naturelle régionale des étangs du Petit et Grand Loc'h (56)
- La réserve naturelle régionale des landes et marais de Glomel (22)
- La réserve naturelle régionale du sillon de Talbert (22)
- La réserve naturelle régionale des landes, prairies et étangs de Plounérin (22)
- La réserve naturelle régionale des landes du Cragou et du Vergam (29)
- La réserve naturelle régionale des sites géologiques de la presqu'île de Crozon (29)
- La réserve naturelle régionale des marais, dunes et baies de Guissény (29)

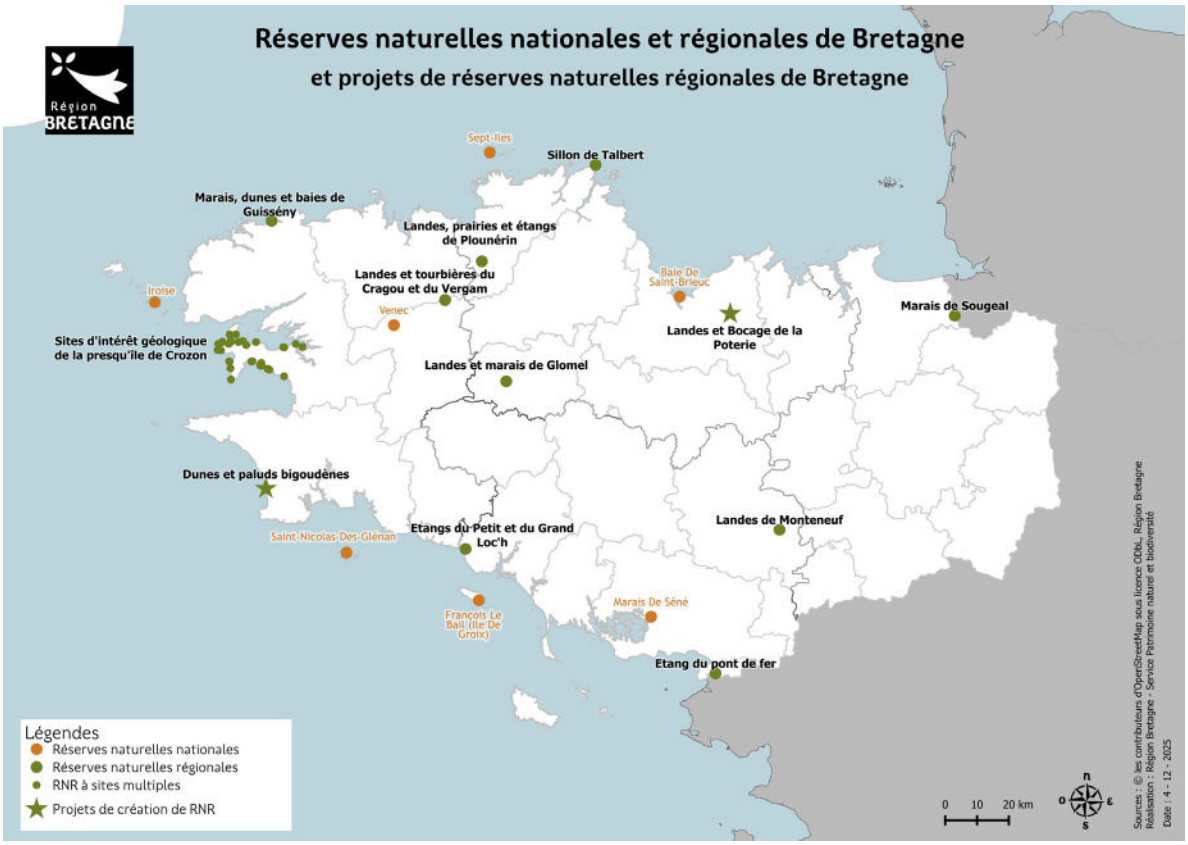



**SERVICE PRESSE REGION BRETAGNE**

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley – 06 76 87 49 57 | Sylvain Le Duigou – 06 42 32 13 57 | Aymery Bot – 07 50 12 41 30 | Sébastien Jédor – 06 22 49 94 69